



Lamotte-Beuvron

AVIS D'INFORMATION

Décision administrative

RELATIVE A LA DELIVRANCE D'UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

COMMUNAL

Article L 2122-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques

Date : 04 juillet 2019	
------------------------	--

Il est porté à la connaissance du public que par arrêté municipal n° 2018-160 du 22 mai 2019, il a été attribué une autorisation d'occupation temporaire du domaine public aux conditions suivantes :

DEMANDEUR	Mme A. BIRBAUD SARL l'Epicurienne
ADRESSE	92 avenue de la République 41600 Lamotte-Beuvron
DATE DE LA DEMANDE	Sans objet
ACTIVITE	« guinguette »
LIEU D'OCCUPATION	Bassin du canal de la Sauldre
PERIODE	Du 1 ^{er} juin au 30 septembre 2019
REDEVANCE	300 € + 10 % du chiffres d'affaires réalisés H.T.